

Une culture positive et progressiste qui fait de nous un endroit où il fait bon travailler

Toronto est la plus grande ville du Canada et la plus diversifiée, et bien que nous soyons la quatrième ville en importance en Amérique du Nord, nous nous classons continuellement parmi les meilleures villes où il fait bon vivre au monde – un endroit où les affaires, la finance, les arts et la culture fleurissent côte à côte.

Nous sommes également un **employeur inclusif et tourné vers l'avenir**. Ainsi, nous sommes engagés à créer, perfectionner et inspirer une force de travail qualifiée, dévouée et prospère qui reflète la diversité de près de 2,8 millions de personnes qui ont élu domicile dans notre merveilleuse ville.



Des gens formidables offrant un service formidable

La fonction publique de Toronto compte plus de 32 000 personnes, et elle n'a qu'une seule mission : être au service des résidents, entreprises et visiteurs de notre ville. Ensemble, nous cherchons à offrir des programmes et services exceptionnels, équitables et accessibles; être un modèle d'excellence en matière de service public et accueillir les gens qui partagent nos valeurs; promouvoir une culture de travail positive et progressiste avec une force de travail représentative des citoyens que nous servons; et établir les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de professionnalisme et de comportement éthique.



Si vous envisagez une carrière à la Ville de Toronto, vous êtes également prêt à rejoindre une équipe qui fait une différence chaque jour dans la vie de ceux qui vivent, travaillent et séjournent ici. Vous avez besoin d'aide pour votre recherche d'emploi ou votre carrière? Obtenez des **conseils** en temps réel de la part d'un recruteur chaque jeudi, de 11 h 30 à midi. [#TOTalentTalk](#)

La Ville de Toronto s'engage à favoriser une force de travail positive et progressiste qui reflète les citoyens que nous servons. Nous offrons un traitement équitable et des mesures d'accommodement pour garantir un emploi sans obstacle conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario, à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et à la politique en matière d'accommodement de la Ville de Toronto.

